

# Vivre Mieux !

NUMÉRO 3

OCTOBRE - DÉCEMBRE  
2015

UNION  
TERRITORIALE  
DES RETRAITÉS  
( UTR) CFDT 31 09  
SECTION  
SYNDICALE DES  
RETRAITÉS  
( SSR)  
SGEN-CFDT

DANS CE  
NUMÉRO :

Mieux vivre ensemble	1
Lire et Faire lire	2-3
Sortie à Castres	4
Témoignages	5
La réforme du collège	5-6
Revue de presse	6
Priorités de la CFDT Retraités	7
Adhésions— Cotisations	8

## Mieux vivre ensemble dans notre environnement

**« Après la vie professionnelle , le temps libéré offre aux nouveaux retraités des possibilités d'activité dans la vie publique. Les lieux d'investissement sont nombreux et divers: syndicats, associations, collectivités.**

**Tous ces engagements favorisent le lien social et l'exercice de la citoyenneté. Il faut redonner du sens à l'engagement solidaire et gratuit.**

**Ainsi, les retraités contribuent fortement à la vie démocratique et sociale de notre pays par leur investissement.**

**Ils apportent les compétences forgées au cours de leur vie, ainsi que la mémoire de la vie économique et sociale de notre pays. Par cette participation à la solidarité entre générations, ils contribuent à la cohésion sociale et au vivre ensemble.**

Extrait de l'intervention de Gilbert Jérôme Secrétaire Général adjoint de l'UCR au Conseil national confédéral

UCR : union confédérale des retraités



Le bulletin numéro 3 de Vivre Mieux arrive enfin dans vos boîtes aux lettres, plusieurs fois retardé par les aléas de la vie. Sa parution continue de concrétiser le lien entre les adhérentes et adhérents de la SSR Sgen-CFDT. Une présentation de l'association « LIRE et FAIRE LIRE » est illustrée par le témoignage d'Agnès, lectrice bénévole. La rubrique TEMOIGNAGES vous permettra de partager votre expérience d'engagement pour la découverte de la lecture-plaisir, pour le soutien scolaire.

Dominique, nouvelle adhérente de la SSR a participé à la sortie organisée par la commission Culture et Loisirs à la découverte de Jean Jaurès sur les terres du Tarn.

La revue de Presse est centrée sur le Supplément Retraités joint au numéro de rentrée de Profession Education.

# Je suis bénévole, demandez moi pourquoi !



La rubrique « Je suis bénévole, demandez moi pourquoi » peut permettre l'échange des expériences des adhérentes et adhérents impliqués dans des associations, des clubs etc...

Lire et faire lire, compte aujourd'hui environ 14 000 lecteurs bénévoles, et est agréé par les Ministères de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports.

Contact :

Lire et Faire lire 31  
05 62 27 91 47

lireetfairelire31@ligue31.org



**Lire et Faire lire** est un programme national périscolaire d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle.

## Aimer la lecture

A la demande d'un enseignant ou du responsable d'une structure éducative, et en cohérence avec le projet pédagogique, des retraités bénévoles, eux-mêmes amateurs de lecture, offrent une partie de leur temps libre aux enfants. Il s'agit de stimuler le goût de la lecture en favorisant une approche ludique de la littérature.

## Rompre l'isolement

**Lire et faire lire** s'inscrit dans la lutte contre l'illettrisme en tant que démarche intergénérationnelle de décroisement et d'échanges. La rencontre avec d'autres bénévoles et d'autres enfants est porteuse de richesse et rompt l'isolement.

Ces échanges sont un élément de socialisation.

## Découvrir des patrimoines culturels variés

On cherche aussi, pour faire vivre le livre, à adapter la lecture au public par rapport aux tranches d'âge et aux lieux, en puisant dans des patrimoines culturels variés, du conte traditionnel à l'album illustré par un artiste contemporain.

## Les séances de lecture

Des séances de lecture sont organisées en petits groupes :

- Les séances se déroulent avec 3 à 5 enfants.
- Le bénévole n'interroge pas l'enfant, mais répond aux questions s'il y en a.
- Le lecteur apporte les livres et albums de son choix, en concertation avec l'équipe pédagogique et la coordination départementale.
- Le lecteur reçoit en général deux groupes différents de suite, une fois par semaine.
- La durée de la séance est fixée à 30 minutes au maximum, selon les publics

## Les structures d'accueil

Les structures qui accueillent les bénévoles sont surtout des écoles et des ALAE. Le développement des Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE) favorise l'implantation de séances de lecture : leurs directeurs sont responsables du temps de midi ou du temps post-scolaire. Mais nous allons aussi lire dans des centres sociaux, des relais assistantes maternelles, des crèches et des bibliothèques.

**Nous souhaitons intégrer Lire et faire lire dans le projet éducatif de la structure d'accueil et, à chaque fois que cela est possible, nous situer au sein de la politique éducative de la commune.**

.En Haute-Garonne, l'association des lecteurs, **Lire et faire lire 31**, assure la coordination départementale,

**Lire et faire lire 31** envoie aujourd'hui plus de 300 lecteurs bénévoles dans plus de 290 structures éducatives variées.

Pour assurer la formation initiale des lecteurs, l'association fait appel à des professionnels, enseignants, comédiens, auteurs, illustrateurs, bibliothécaires... pour des ateliers et des rencontres régulières. Le recrutement des lecteurs peut utiliser les réseaux locaux (parents d'élèves, associations diverses de la commune ou du quartier), mais la responsabilité de l'information et de la formation des candidats lecteurs incombe à Lire et faire lire 31, ainsi que leur affectation à une structure éducative.

**Lire et faire lire 31** assure ensuite l'accompagnement de ces lecteurs et des bilans sont périodiquement établis entre les différents partenaires.

Au cours de l'année, diverses activités sont également proposées, activités culturelles qui contribuent à la fidélisation des lecteurs et à la qualité de leurs interventions :

- Ateliers pratiques (voix, écriture, albums, poésie, lectures aux tout-petits).
- Rencontres régionales des lecteurs de Lire et Faire Lire.
- Conférences et débats avec des auteurs, illustrateurs, éditeurs .... ( les « Jeudis de Duranti »), dont certains sont ouverts aux membres des structures éducatives

*Cet article a été rédigé grâce aux documents fournis par Myriam Beauchamp , responsable départementale de Lire et faire lire 31 . Un grand merci pour son accueil et pour son aide.*

Le témoignage  
d'Agnès

Cela fait 4 ans que je lis une fois par semaine à un groupe de 5 ou 6 enfants de maternelle, 4 ans que je ressors de chaque séance 'dynamisée', comme 'revitalisée' : lire à des enfants dont les yeux pétillent d'impatience à chaque page, chaque album donne la pêche ! Si on donne de son temps (une demi-heure de lecture effective par semaine), on reçoit aussi beaucoup. Sans compter toutes les rencontres organisées (aucune n'est obligatoire) : rencontres entre lecteurs et lectrices de son secteur, échelonnées tout au long de l'année, rencontres avec des auteurs de littérature jeunesse, avec des illustrateurs d'albums, des éditeurs, etc. , toujours passionnantes, qui guident mes choix de lectures auprès des enfants, m'offrent un enrichissement personnel indéniable, et sont génératrices de lien social!

La Commission Culture et Loisirs de l'UTR propose des rencontres, des sorties pour faire vivre le lien entre retraité-e(s).

Le 15 septembre, une journée était organisée à Castres pour découvrir un enfant du pays devenu célèbre : Jean Jaurès.

Dominique, nouvelle adhérente de la SSR Sgen-Cfdt nous raconte.

Jolie balade, bucolique, festive, culturelle.

Autour du bus, les échanges amicaux des « anciens » retraités allaient bon train, évoquant l'un ou l'autre que l'on attendait et ceux qui ne pouvaient pas faute d'énergie, de santé, ou de calendrier surchargé comme tout bon retraité... plein d'activités !!!

L'ambiance est aux confidences, on se raconte les mois d'été, la famille et la santé de ceux qui auraient bien aimé être avec nous.

Bonne route, chauffeur sympa connu des habitués: en hauteur on admire le paysage ensoleillé de cette belle campagne agricole.

Castres, sous le soleil et le petit vent dynamique, est une charmante ville et notre guide est vraiment chaleureuse, naturelle, une belle personne qui nous a fait revivre la vie de Jean Jaurès et celle de son époque comme s'il était encore parmi nous.

Au musée, nous avons apprécié la belle mise en scène des documents photos de sa famille, des ouvriers, des politiques, des « poilus »... .... et la reconstitution d'une tranchée de la guerre 1914 ainsi que les 2 films d'époque que l'on a visionnés.

Belle leçon d'histoire de lutte sociale dont les documents mériteraient d'être obligatoirement visionner dans les écoles. Ceux qui se plaignent aujourd'hui verraient ce que « misère et lutte sociale » veulent dire !!!

Au(x) musée(s), on pense s'ennuyer

Mais ce jour-là, on s'est enthousiasmé

Au restaurant, tout fut parfait et bien organisé

Au musée GOYA, nous avons échangé

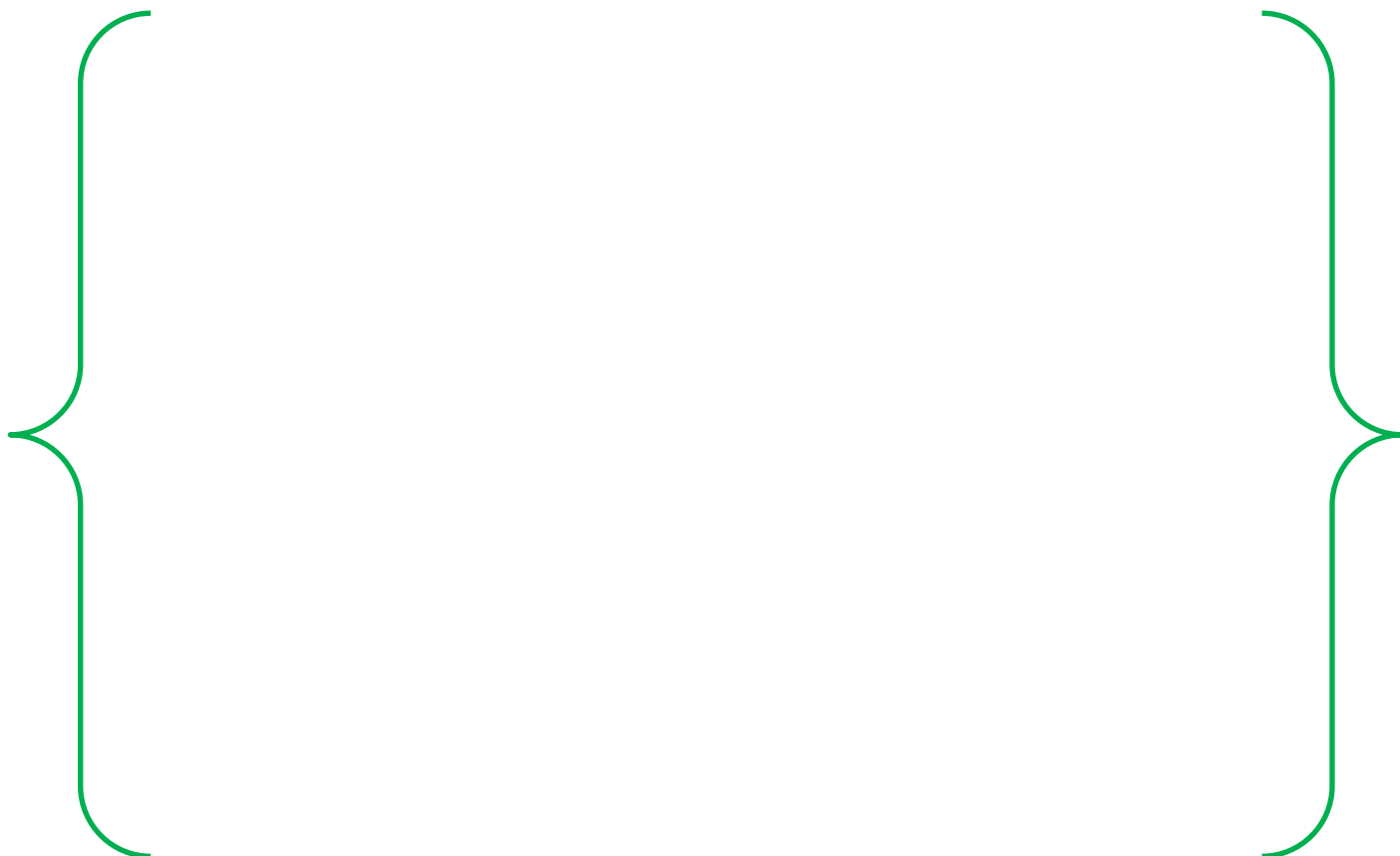
Dans le jardin, nous avons bien goûté....

MERCI les organisateurs.

Dominique

# Témoignages

*Vous êtes lecteur ou lectrice bénévole, vous participez au soutien scolaire . Racontez votre expérience pour donner envie .....*



*Découpez et envoyer à SSR Sgen UTR CFDT 31-09 , 3 chemin du pigeonnier de la Cépière 31100 Toulouse*

## **La société de demain se prépare à l'école aujourd'hui.**

Les medias nous entraine dans un flot continu d'informations assénées comme des certitudes . Le samedi 10 octobre une manifestation nationale a réuni environ 15000 personnes à Paris pour demander le retrait de la réforme du collège .

Le SNALC souvent classé à droite a défilé aux côtés du Snes, syndicat majoritaire du second degré, de FO, SUD et la CGT. [...] L'UNI, syndicat étudiant de droite, se retrouvait dans le même défilé que le Parti de Gauche, fondé par Jean-Luc Mélenchon. "Debout la France", manifestait également. On aura donc eu Nicolas Dupont Aignan et Pierre Laurent physiquement présents dans le même cortège, ce qui est assez inédit...

Cet événement a été largement relayé par la presse écrite et audiovisuelle . Par contre la tribune publiée la veille sur JDD.FR pour saluer le courage politique nécessaire pour réformer le collège n'a pas été popularisée.

Nous vous invitons à lire des extraits de cette tribune **signée par** *Philippe Meirieu, professeur d'Université, Liliana Moyano, présidente de la FCPE, Christian Chevalier, secrétaire général du SE-Unsa, Frédéric Sève, secrétaire général du Sgen-Cfdt, Philippe Watrelot, Président du Crap-Cahiers Pédagogiques, Marie-Claude Cortial, Présidente d'Education & Devenir .../...*

# Revue de presse

## Profession Education— Supplément retraités

Décines, Aix-les Bains, Nantes : 3 villes qui ont ou vont héberger des congrès CFDT qui nous concernent tout particulièrement.

C'est au Congrès de Décines que le Sgen a prévu le renforcement du syndicalisme pour les retraités.

Adhérent-e CFDT , attaché-e à notre syndicat professionnel , nous pouvons vivre cette double appartenance dans une UFR, Union Fédérale de Retraité-e(s) . L'Assemblée Générale des syndicats a validé ce projet. En mai 2016, le Congrès d'Aix-les Bains pourra confirmer la création de l'UFR Sgen-Education

L'Union Confédérale des Retraités a tenue son congrès à Nantes au mois de mai 2015. Jacqueline, Yves, Christian et Odile , secrétaires fédéraux du réseau retraités nous font partager leur expérience. *A lire dans supplément retraités*



.../... Lire l'intégralité de cette tribune sur

<http://www.lejdd.fr/Societe/Education/Une-tribune-pour-saluer-la-reforme-du-college-754659>

«Il faut saluer la réforme du collège qui sera mise en œuvre à la rentrée scolaire 2016. Il y a, en effet, un vrai courage politique à s'attaquer ainsi à un angle mort des politiques scolaires. Institué en 1975, le "collège unique" a contribué à la massification scolaire mais n'a pas tenu ses promesses de démocratisation. Certains veulent s'attaquer à son principe même en rétablissant la sélection précoce. Pour notre part, non seulement nous ne voulons pas abandonner ce projet, mais au contraire, pour que l'instruction obligatoire ne forme plus des citoyens à deux, trois ou quatre vitesses, le réaliser enfin. L'exemple du brevet des collèges est là pour rappeler le marché de dupes qui se joue aujourd'hui au collège. On fait croire que l'examen terminal du brevet des collèges doit mobiliser l'énergie de tous, à commencer par les plus faibles, alors que l'essentiel de l'orientation se joue avant et ailleurs...

### "Passer du courage politique au courage tout court"

Il est, certes, utile que les élèves découvrent à l'entrée du collège, et tout au long de celui-ci, la spécificité des disciplines scolaires, mais il est regrettable que la finalité réelle du collège se réduise à cela, faisant ainsi de la scolarité obligatoire une machine à exclure. Nous oublions souvent que, dans ces quatre années, les enfants entrent – progressivement ou brutalement – dans l'adolescence, expérience qui confronte le jeune à la réalité des règles du monde adulte, aux changements corporels, aux changements de rythmes de vie, de relations aux autres. Face à l'inquiétude généralisée et croissante de nos sociétés, il n'est pas toujours facile de grandir... C'est pourquoi il faut que le collège soit vraiment repensé comme un temps d'apprentissage spécifique, une expérience scolaire et personnelle qui ouvre sur la réalité de la formation tout au long de la vie et la vie de citoyen.

Il va donc falloir passer du courage politique au courage tout court, dans le travail de mise en place de la réforme.

### "Nous devons travailler avec les parents"

C'est pourquoi la formation continue doit tenir les promesses attendues par les équipes pédagogiques en partant de leurs besoins, de leur histoire, de leurs projets et en leur permettant d'inventer les moyens pour atteindre les objectifs nationaux. Il faut leur faire confiance et leur laisser du temps pour qu'elles puissent fixer des priorités de mise en œuvre,

L'interdisciplinarité, comme l'approche éducative globale, ne se décrètent pas d'en-haut. C'est pourquoi il faut laisser de l'espace à des acteurs essentiels de la réforme : les parents, souvent inquiets et perplexes face à des changements multiformes (évaluation, intitulé des cours) : nous devons travailler avec eux, les associer réellement à ces réflexions. **Les élèves enfin doivent être accompagnés vers de nouveaux rôles d'élèves à imaginer : plus autonomes dans le collège, plus responsables face à leur environnement proche ou lointain, plus coopératifs et solidaires. C'est ce qui les attend dans le monde que nous voulons pour demain.»**

7 octobre 2015

## Déclaration du conseil national de la CFDT Retraités

### Les priorités de la CFDT Retraités

Les membres du conseil national réuni depuis le 5 octobre ont réagi à une actualité chargée.

Au moment où des médecins libéraux s'insurgent contre la loi santé et la mise en place prévue du tiers payant généralisé, la CFDT Retraités appelle ses équipes syndicales à continuer l'action en faveur du tiers payant généralisé. Cette mesure renforce l'accès aux soins pour tous. Les organisations syndicales de médecins feraient mieux de dépenser leur énergie à participer à la résolution du problème de la désertification médicale qui freine l'accès aux soins et met en danger la politique de santé publique.

Devant les provocations du patronat, la Confédération CFDT assume ses responsabilités et fait des propositions pour préserver l'âge légal de départ à la retraite et sauver les régimes de retraites complémentaires. La CFDT Retraités rappelle son exigence de garantir les pensions des retraités les plus modestes. Si on convient que des efforts sont nécessaires, la CFDT Retraités considère qu'ils doivent être modérés et partagés. La CFDT Retraités maintient sa revendication d'une pension minimum à hauteur du Smic net pour une carrière complète.

Selon les règles en vigueur, les pensions de retraite doivent augmenter de 0,1%, avec effet au 1er octobre. La CFDT Retraités a appelé le Gouvernement à se conformer à cette règle. Ce qui est dû aux retraités est dû, même si cette revalorisation est faible, en rapport avec une inflation quasiment nulle.

A quelques semaines de l'entrée en vigueur promise au 1er janvier 2016 de la loi sur l'Adaptation de la société au vieillissement, la CFDT Retraités portera toute son attention au moment de la parution des décrets, à sa mise en œuvre au plus près et au profit des personnes concernées. Elle ne renonce pas à la nécessité d'une seconde loi sur la prise en charge des personnes âgées en Ehpad.

L'annonce faite dans le cadre du PLFSS (\*) 2016 de l'extension d'une complémentaire santé aux retraités de plus de 65 ans constitue une avancée sociale. Cependant, la CFDT Retraités exige qu'elle soit accessible à tous, y compris aux retraités de moins de 65 ans. Elle ne cautionnera pas une prise en charge à minima.

Citoyens à part entière, les retraités sont préoccupés par les conséquences du réchauffement climatique. La CFDT Retraités attend de la COP 21 de véritables engagements pour la préservation de la planète.

Tiers payant généralisé.

Maintien de l'âge légal de départ à la retraite.

Pension minimum à hauteur du SMIC pour une carrière complète

Mise en œuvre de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement.

Complémentaire santé accessible à tous.

Engagement pour la préservation de la planète



**Union Territoriale des  
Retraités ( UTR) Cfdt 31 09  
Section Syndicale des  
Retraités ( SSR)**

**3 chemin du Pigeonnier de la  
Cépière  
31100 Toulouse**

Téléphone UTR : 05 61 43 67 88

Téléphone SSR : 06 21 07 00 59

Messagerie SSR:

retraites.sgen.cfdt@gmail.com

Suzy Salvadori , Michèle Ferlet, Dominique  
Mayor-Roustan animent la SSR Sgen-Cfdt .  
Rejoignez- nous !!!!

**Disponible (s) un peu, beaucoup ou pas du tout ,  
les adhérents retraités ont toujours leur place  
dans la vie de la Cfdt.**

A la retraite, l'adhésion n'est pas automatique, c'est  
une réelle décision .

Vous êtes adhérent du Sgen-Cfdt,

Vous venez de prendre votre retraite

Vous êtes en retraite depuis plusieurs années .

Pourquoi poursuivre votre adhésion à la Cfdt dans  
le cadre de la Section Syndicale des Retraités ?

- \* Etre solidaire de notre syndicat professionnel  
( 15 % versé à la Fédération )
- \* Soutenir les revendications pour améliorer nos  
conditions de vie avec tous les autres retraités.
- \* Etre informée-e grâce à la presse syndicale qui  
donne une analyse de l'actualité et de la société  
correspondant à nos valeurs.

*Le tableau ci-dessous vous permet de calculer le coût  
réel de la cotisation.*

Pension mensuelle en €	Cotisation mensuelle en €			Cotisation annuelle en €			Cotisation men- suelle après déduction
	Cotis de base 0,50%	Supplément Sgen 0,16%	Cotisation SSR Sgen 0,66%	Cotisation payée	66% de la cotisation ou rembour- sement d'im- pôt	Réduction ou rembour- sement d'im- pôt	Cotisation réelle
<b>1000€</b>	5	1,6	6,6	79,2	52,27	26,92	<b>2,24€</b>
<b>1500€</b>	7,5	2,4	9,9	118,8	78,40	40,39	<b>3,36€</b>
<b>2000€</b>	10	3,2	13,2	158,4	104,54	53,85	<b>4,48€</b>
<b>2500€</b>	12,5	4	16,5	198	130,68	67,32	<b>5,61€</b>
<b>3000€</b>	15	4,8	19,8	237,6	156,8	80,78	<b>6,73€</b>
<b>3500€</b>	17,5	5,6	23,1	277,2	182,95	94,24	<b>7,85€</b>
<b>4000€</b>	20	6,4	26,4	316,8	209	107,71	<b>8,97€</b>

Vous pouvez choisir le paiement de la cotisation par prélèvement tous les 3 mois ( le 10 ) . A  
votre demande , le trésorier de l'UTR interrompra le prélèvement si vous le souhaitez.

Le paiement par chèque est à l'ordre « UTR Cfdt 31-09 » . Vous pouvez l'adresser à

UTR-Cfdt31-09 3 chemin du pigeonier de la Cépière 31100 Toulouse